

Les Avocats du Barreau de Strasbourg membres du SAF, ont le plaisir de vous inviter à leurs sessions de formation continue. Ouvertes à tous les professionnels du droit (dont Erage), ces sessions auront lieu chaque **dernier jeudi du mois à l'heure du déjeuner** et seront **gratuites** pour tous. Elles seront animées par des avocats, des magistrats ou des enseignants-chercheurs, qui traiteront de manière pragmatique de thèmes d'actualité sur lesquels ils ont une véritable expertise.

## LES JEUDIS DU SAF

**MAISON DU BARREAU, SALLE BAUMANN  
3 RUE DU GÉNÉRAL FRÈRE, STRASBOURG**

**JEUDI 26 NOV. 2015, 12H**

**“ DROIT AU LOGEMENT ET LOI ALUR ”  
- V. BACH, AVOCAT -**

**JEUDI 17 DEC. 2015, 12H**

**“DROIT DES ETRANGERS :  
LES REFORMES EN COURS ET À VENIR”  
- S. RUDLOFF ET N. BOUKARA, AVOCATS -**

**JEUDI 28 JANV 2016. 2015, 12H**

**“DROIT SOCIAL : ACTUALITES  
ET NOUVEAUTES DU PROCES PRUD'HOMAL”  
- P. DULMET ET V. MAJERLÉ, AVOCATS -**

□ □ □

Inscription par voie de case n°48 ou par courriel à [saf.strasbourg@gmail.com](mailto:saf.strasbourg@gmail.com) au moins 2 jours avant la formation, svp.

Formation validée au titre de la formation continue des Avocats. Attestation délivrée sur place.

Pour vos questions sur le Syndicat des Avocats de France : [saf.strasbourg@gmail.com](mailto:saf.strasbourg@gmail.com) et [www.lesaf.org/](http://www.lesaf.org/)

**SAF**